

Genève, le 30 septembre 1936.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME
SESSION DU CONSEIL.

Note.—Les questions ajoutées depuis la publication de l'Ordre du Jour provisoire (révisé) de la quatre-vingt-treizième session (document C.326(1)M.204(1).1936) sont précédées du signe* .

Rapporteur. (1)

1. Adoption de l'ordre du jour de la session.
2. Nomination de Rapporteurs pour l'année 1936/1937.
3. Questions d'ordre budgétaire et administratif:

Le Représentant
de la Turquie

* Cour permanente de Justice internationale:
Transfert des Greffiers futurs du système de Pensions pour les Membres de la Cour à la Caisse des Pensions du Personnel de la Société des Nations.

Conformément à l'Article 6 du Règlement régissant l'octroi de pensions aux Membres et au Greffier de la Cour permanente de Justice internationale, l'Assemblée, sur la proposition du Conseil, pourra amender ledit Règlement. Une proposition d'amendement est contenue dans le rapport que la Commission de Contrôle a adressée au Conseil.
(Doc.C.416.1936.)

4. Composition des divers organes dont le Conseil nomme des Membres:

* a) Tribunal administratif: renouvellement du mandat d'un juge et d'un juge suppléant.

Le Représentant
de la Turquie.

Les mandats de M. Eide (Danois) et de M. Vezensky (Tchécoslovaque) expirent à la fin de cette année. Ils sont renouvelables.

* b) Comité de Conseil pour la collaboration technique entre la Société des Nations et la Chine.

Le Président
du Conseil.

Le Conseil est appelé à désigner un membre de ce Comité en remplacement du Danemark, qui a cessé de faire partie du Conseil.

(1) Les rapporteurs sont indiqués sous réserve des changements que le Conseil pourrait faire lors de l'examen du point 2 de l'ordre du jour.

- * c) Comité pour l'établissement des Assyriens de l'Irak.

Le Représentant de l'Espagne.

Le Conseil est appelé à désigner un membre de ce Comité en remplacement du Danemark, qui a cessé de faire partie du Conseil.

5. Comité central permanent de l'Opium: Rapport sur les Travaux de ses vingt-sixième, vingt-septième et vingt-huitième sessions.

Ce rapport constitue la première partie du rapport que le Comité est appelé à soumettre tous les ans au Conseil, en vertu de l'article 27 de la Convention de l'opium de Genève de 1925. Il contiendra également la plupart des conclusions à tirer de l'examen préliminaire des statistiques relatives à 1935; quant aux statistiques elles-mêmes, elles seront publiées et soumises au Conseil dans un rapport ultérieur. (Doc.C.368.M.242.1936.XI.).

6. Requête de la Société anonyme des chemins de fer Zeltweg-Wolfsberg et Unterdrauburg-Woellan, Vienne. Le Représentant de l'Union des Républiques soviétiques socialistes

L'exécution de la sentence arbitrale rendue le 12 mai 1934 (Journal Officiel, août 1934, page 1005) donnant lieu à certaines difficultés, la Société anonyme des chemins de fer Zeltweg-Wolfsberg et Unterdrauburg-Woellan demande au Conseil de renommer les arbitres, afin que ceux-ci donnent une interprétation authentique de leur sentence ou la complètent. (Doc.C.339. 391 et 396.1936.VIII.)

7. Pollution de la mer par des hydrocarbures. Le Représentant de l'Union des Républiques soviétiques socialistes

A la suite de la résolution prise par le Conseil le 28 septembre 1935 (quatre-vingt-neuvième session), un projet de convention a été élaboré par l'Organisation des Communications et du Transit et soumis aux gouvernements. La presque totalité des réponses reçues des Etats disposant d'un littoral maritime et dont un grand nombre sont particulièrement importants au point de vue de la navigation maritime étant favorable à la conclusion d'une telle convention, le Conseil est appelé à décider, si, dans ces conditions, il y a lieu de convoquer une conférence à ce sujet. (Docs.A.18. et A.18 addendum, 1936).

8. Question de l'interdiction, en vertu des dispositions du Pacte, de la fourniture d'armes et de matériel de guerre aux belligérants: Communication du Président du Comité.
9. Cour permanente de Justice internationale: élection en vue de pourvoir les vacances survenues parmi les membres de la Cour.
10. Signature et ratification des conventions conclues sous les auspices de la Société des Nations.

Dix-septième rapport soumis au Conseil conformément au rapport adopté par le Conseil le 25 janvier 1932 (soixante-sixième session).

11. Composition du Conseil: rapport du Comité nommé par le Conseil le 26 septembre 1935 (doc. A.9.1936.V.)

Le 13 mai 1936 (quatre-vingt-douzième session), le Conseil a ajourné sa décision sur la suite qu'il donnera à ce rapport jusqu'au moment où celui-ci aura été examiné par l'Assemblée. L'Assemblée a renvoyé la question à la première Commission qui, après l'avoir examiné, a soumis un rapport. (Doc. A.48.1936.V.)

12. Traité de garantie mutuelle entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, fait à Locarno le 16 octobre 1925.
- *13. Réduction et limitation des armements: convocation du Bureau de la Conférence.

Par lettre en date du 27 septembre 1936, le Gouvernement français a demandé que la question de la convocation du Bureau soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil.
(Doc. C.418.1936.IX.)

- *14. Conférence pour la conclusion d'une convention concernant l'emploi de la radio-diffusion dans l'intérêt de la paix: dispositions à prendre comme suite à la Conférence.

Le Représentant
de la France.

SOCIETE DES NATIONS.

Communiqué au Conseil et
aux Membres de la Société.

C.419.M.259.1936. ADDENDUM.

Genève, le 2 octobre 1936.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATRE-VINGT-QUATORZIEME

SESSION DU CONSEIL.

Rapporteur.

15. Ville libre de Dantzig.

a) Rapport du Comité du Conseil.

Le Représentant
du Royaume-Uni.

Lors de la séance du Conseil du 25
septembre, le Rapporteur pour les
questions de Dantzig a annoncé
son intention de présenter au
Conseil à une séance ultérieure
un rapport sur les travaux du
Comité.

b) Nomination d'un Haut Commissaire de
la Société des Nations à Dantzig.

LEAGUE OF NATIONS.

Communicated to the
Council and the
Members of the League.

C.419.M.259.1936. ADDENDUM.

Geneva, October 2nd, 1936.

PROVISIONAL AGENDA OF THE NINETY-FOURTH SESSION OF THE

COUNCIL.

Rapporteur.

15. Free City of Danzig.

a) Report of the Council Committee.

Representative of
the United Kingdom.

At the meeting of the Council held
on September 25th, the Rapporteur
for Danzig questions announced
his intention of reporting sub-
sequently to the Council on the
work of the Committee.

b) Appointment of a High Commissioner
of the League of Nations in Danzig.
